



Montreuil, le 9 mai 2020

Association
Vacances Ouvertes

14, rue de la Beaune
Bâtiment. C | 5^e étage
93100 MONTREUIL

Tél. 01 49 72 50 30
Fax 01 49 72 79 23

Monsieur le Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons été récemment informés que début avril, les instances de gouvernance de l'Agence National pour le Chèque Vacances (ANCV), avait pris la décision d'affecter une partie de ses réserves -on parle de 30 millions €, soit le quart de ses réserves- au fonds de solidarité créé par l'État qui est destiné à soutenir les très petites entreprises, dans le cadre de la crise sanitaire du Covid 19 avec ses conséquences particulièrement lourdes sur le plan économique et social. Cette décision fait suite à une première avec le même objet et qui avait consisté à réduire temporairement de septembre 2020 à février 2021, le taux de commission de l'achat des chèques auprès des prestataires de 2,5 % à 1,0 %. Ces décisions de l'Agence sont souveraines et nous n'avons donc pas de remarques à formuler.

Par ce courrier, nous souhaitons toutefois attirer votre attention sur deux points qui nous paraissent essentiels.

Depuis sa création en 1983, l'Agence a toujours été fidèle à une politique sociale des vacances en faveur de tous les publics qui en sont exclus. Pour ce faire elle a favorisé la mise en place d'un réseau d'une soixantaine de partenaires reconnus et conventionnés, dont nous sommes.

Dans le cadre de ce conventionnement et d'une procédure opérationnelle rigoureuse contrôlée, l'Association "Vacances Ouvertes", qui est Reconnue d'Utilité Publique et que j'ai l'honneur de présider, a pu depuis plusieurs années bénéficier pleinement des dispositifs sociaux de l'Agence. Ce sera encore le cas pour cette année 2020. Pour ce qui nous concerne, nous allons ainsi poursuivre nos missions. En 2019, nous avons permis à près de 18 000 personnes, qui sans cette aide financière précieuse de l'Agence, en serait totalement exclues, avec nous le savons des conséquences sociales parfois dramatiques.

C'est pourquoi nous souhaitons que l'Agence **puisse disposer durablement à l'avenir, de toutes les mêmes ressources** qui sont les siennes aujourd'hui. Nous sommes convaincus que cela passe par le maintien de trois axes politiques prioritaires et complémentaires : Le premier qui est de **poursuivre le développement déjà engagé du chèque vacances le plus large possible auprès de tous les salariés, ceux du secteur privé comme ceux du secteur public**. Il convient dans ce **cadre de préserver à l'Agence le monopole actuel de l'émission du chèque vacances**. Le second qu'elle soit à la base d'une prime de soutien des acteurs du tourisme **à travers une aide exceptionnelle à la personne, dans le cadre d'une politique portée par l'État, mais il convient de préserver le monopole** actuel de l'émission du chèque vacances.

Enfin, le troisième qui **est de valider le rétablissement, dans le délai prévu, du taux de commission auprès des prestataires à 2,5 % au lieu des 1 %, actuellement temporaire**. Nous pensons que ces trois mesures simples dans leur mise en œuvre, permettront à l'Agence de poursuivre ses missions sociales et même de les amplifier, ce qui paraît nécessaire actuellement et lui permettra aussi de s'inscrire sereinement dans la durée.

Le Ministère de l'économie et des finances assurant la tutelle de l'Agence dans le cadre de son statut juridique d'EPIC, nous vous informons, que pour la bonne forme, nous transmettrons une copie de ce courrier à Monsieur Bruno LEMAIRE Ministre de l'Économie et des Finances.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Bureau de Vacances Ouvertes
Patrick KANNER
Président